

Extract of site de la Ville de Meyzieu

<http://www.meyzieu.fr>

Les demandes de subventions pour les associations

- Vos démarches - Associations -

Ville de Meyzieu



Publication date: jeudi 3 septembre 2015

Creation date: 31 octobre 2018

Description:

Téléchargez le dossier et renvoyez-le complété avant le 31 octobre 2019.

Ville de Meyzieu

Des subventions peuvent être accordées à des associations déclarées loi 1901 et dont l'action présente **un intérêt local pour la commune**.

Toute demande de subvention est examinée par la commission correspondante au secteur d'activité. La décision de la commission est ensuite soumise à délibération du conseil municipal.

Pour faire votre demande, procédez comme suit :

- **Téléchargez et remplissez le dossier de demande de subvention 2020 ci-dessous.** Pour remplir informatiquement le dossier, téléchargez-le puis enregistrez-le sur votre ordinateur avant de le compléter.
- **Attention, il est également impératif de télécharger et de remplir le tableau « éléments financiers »** (impression en mode paysage).
- Une fois complété, imprimé et signé, renvoyez le dossier impérativement **par courrier postal avant le 31 octobre 2019** à :

Monsieur le Maire
Direction des finances - Bureau des Associations
CS 30401
69883 MEYZIEU CEDEX

Pour tout renseignement :

Bureau des associations
Tél. : 04 72 45 16 40
Email : finances@meyzieu.fr